

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Présenté à l'assemblée générale ordinaire du 12 juillet 2022
Activité du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

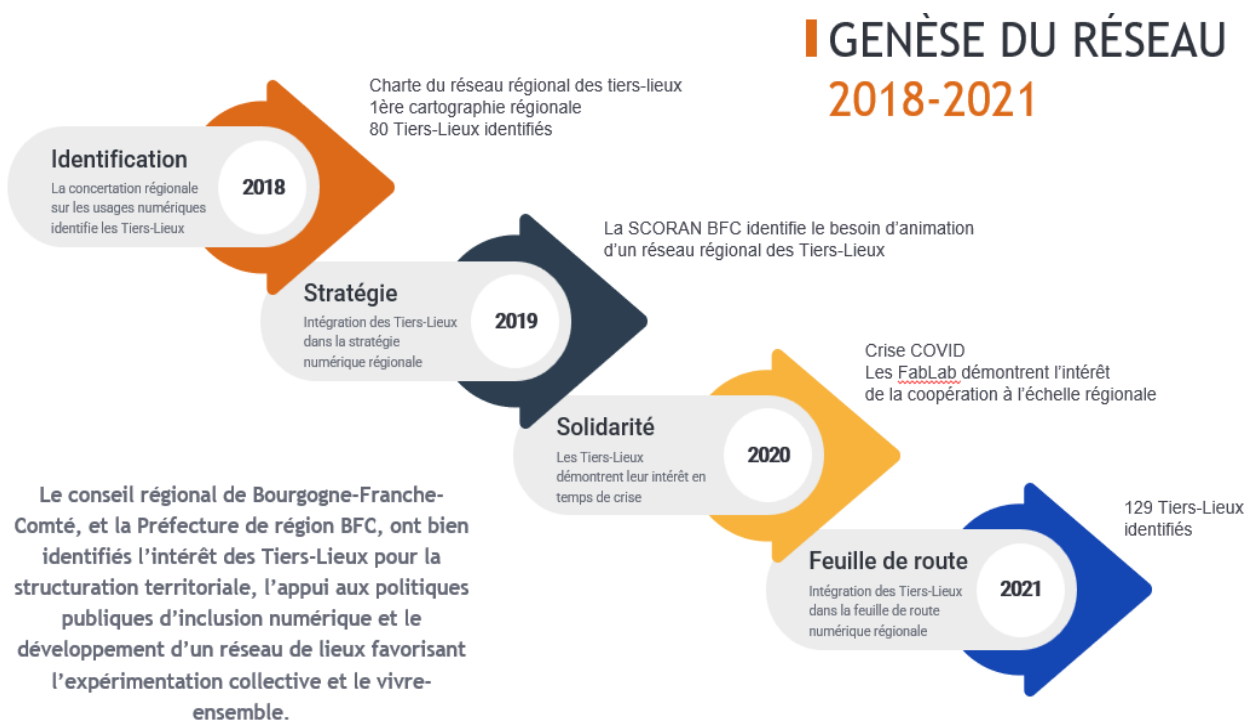
- **Contexte général**

2021 fut une année déterminante dans la structuration d'un réseau régional de Tiers-lieux en Bourgogne-Franche-Comté. Ce fut l'année où l'association de préfiguration au réseau régional de tiers-lieux en BFC a officiellement vu le jour par l'assemblée générale constitutive du 19 avril 2021, l'élaboration des statuts et la déclaration en préfecture du 6 mai 2021, puis la déclaration au Journal Officiel du 18 mai 2021. Au-delà de l'aspect juridique, ce fut aussi l'occasion de constituer un groupe de membres fondateurs, de rassembler autour d'un projet commun et partagé et de poser les bases de la relation partenariale avec l'Etat, la Région Bourgogne Franche Comté et France Tiers-lieux.

- **Historique de la démarche**

La volonté de se constituer en réseau remonte quant à elle bien au-delà de 2021. Très tôt, les tiers-lieux de la région ont identifiés l'intérêt de coopérer à l'échelle du territoire régional. Des échanges informels se sont progressivement établis entre les tiers-lieux afin d'analyser leurs pratiques, et solutionner collectivement des problématiques communes.

Plusieurs démarches concomitantes ont favorisé cette mise en réseau. D'abord l'impulsion donnée par la délégation à la transformation numérique de la région BFC permettant de constituer une communauté de tiers-lieux numériques se reconnaissant dans des valeurs et dans leurs fonctionnements respectifs. Puis cette dynamique s'accéléra lors de la crise sanitaire qui mit en exergue l'importance des tiers-lieux et plus particulièrement des fablabs comme espaces d'innovation et de résilience au cœur des territoires. Enfin, la labellisation par l'Etat de 18 Fabriques de territoire en BFC permet de structurer le réseau avec l'appui de France Tiers-lieux. Les Fabriques de territoires sont ainsi reconnues comme de véritables centres de ressources et d'accompagnement de projets sur leurs territoires.



- **Objet statutaire de l'association loi 1901 (extrait des statuts)**

L'association a pour objet de promouvoir le développement de lieux partagés ouverts, accessibles, répondant aux besoins du territoire, hybridant leurs ressources économiques, centrés sur l'usager et dont le modèle est ouvert et répliquable. Ces espaces intermédiaires entre le domicile, le lieu d'apprentissage et le lieu de travail, dans lesquels s'épanouissent des communautés d'usagers, sont identifiés sous le terme de « tiers-lieux ».

Plus spécifiquement l'association aura, pour objet, de :

- Mettre en réseau et animer la communauté régionale des tiers-lieux de Bourgogne-Franche-Comté,
- Valoriser les projets des tiers-lieux de Bourgogne-Franche-Comté,
- Accompagner les porteurs de projets de tiers-lieux,
- Définir, proposer et permettre la mise en place d'actions mutualisées ou distribuées,
- Former et professionnaliser les collectifs qui gèrent ces lieux,
- Observer et mesurer les impacts des tiers-lieux sur le territoire,
- Créer des ressources communes partagées par les membres du réseau

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

- **Membres de l'association**

En 2021, l'association est constituée de :

14 membres fondateurs

- Alexia Aubelle, Directrice des Docks Numériques (Côte d'Or)
- Amélie Chapet, Responsable du Pôle Numérique du Grand Autunois Morvan (Saône et Loire)
- Jean-Philippe Clerc, Responsable Made In Iki (Jura)
- Christophe Dollet, animateur du Hacking Health Besançon (Doubs)
- Matei Gheorghiu, Sociologue - EPCC Bibracte et Université de Caen Normandie (Nièvre)
- Jean-Christophe Henrard, Chargé de mission pédagogie MedNum BFC (Côte d'Or)
- Olivier Lamotte, Responsable de l'UTBM Innovation Crunch Lab, (Territoire de Belfort)
- Simon Laurent, Responsable de projet Numérique et Environnement (Yonne)
- Patrick Marmion, Directeur de la Mission numérique du Pays Nivernais Morvan (Nièvre)
- Capucine Marzet, responsable de Station ESS Nevers (Nièvre)
- Céline Noël, Directrice de coopérative (Côte d'Or)
- Bruno-Louis Séguin, Délégué général FING (Côte d'Or)
- Norbert Romand, créateur d'Art et responsable du Fablab des trois lapins (Haute-Saône)
- Delphine Vanhoutte, Secrétaire Générale L'Usinerie (Saône et Loire)

6 Tiers-lieux

- L'association l'Attribut (Nièvre)
- L'ArETE (Doubs)
- L'association La Coursive Boutaric (Côte d'Or)
- Station ESS Nevers (Nièvre)
- Ecogitaction (Saône-et-Loire)
- La Bécane à Jules (Côte d'Or)

1 porteuse de projet

- Laurence Peltier (Yonne)

- **Elaboration et présentation de la feuille de route**

Convaincue de l'importance de se doter d'un réseau régional capable de fédérer, d'animer et d'accompagner les tiers-lieux, l'association de préfiguration s'est dotée d'une feuille de route et d'un plan d'action à 3 ans.

Axe 1 : Animation, coordination, documentation, cartographie et communication

- Animation du réseau
- Valorisation des acteurs régionaux
- Documentation des activités des tiers lieux, retours d'expériences
- Cartographie et annuaire régional des tiers lieux
- Montée en qualité et en quantité du nombre de tiers-lieux en BFC
- Mutualisation de moyens pour les tiers-lieux
- Centre de ressources en ligne et physique : le « Tiers-lieu des tiers-lieux »

Axe 2 : Conseil, compagnonnage, accompagnement

- Visite des tiers-lieux pour les partenaires et élus
- Rendez-vous, coaching, ingénierie de projet et financière pour les porteurs de projets
- Visite/immersion des tiers lieux/Fabriques de territoires pour les porteurs de projets
- Conseil pour le développement des tiers lieux et fabrique de territoire

Axe 3 : Formation des acteurs des tiers lieux

- Création et maintenance d'une offre de formation
- Édition et maintenance d'un catalogue de formation

Axe 4 : Mutualisation de moyens, co-production d'outils en commun, mise en commun de services

- Recensement des formations existantes dans les tiers lieux
- Aide à la construction de formations portées par les tiers-lieux
- Aide à la certification qualiopi des formations portées par les tiers lieux
- Création et maintenance d'un catalogue des formations organisées dans les tiers-lieux
- Accompagnement à la mise en place d'open badge dans les tiers lieux
- Mise en commun d'outils informatiques et de services liés au besoin des tiers-lieux
- Création et maintenance de fiches thématiques liées au besoin des tiers lieux
- Création et maintenance d'un service de mise en réseau d'offre d'emploi, de service civique pour les tiers lieux
- Création et maintenance d'un annuaire d'acteur et de service de métiers connexes à la gestion d'un tiers lieu

Axe 5 : Partenariats avec des réseaux du territoire et intégration à la dynamique des tiers-lieux en France

- Accompagnement à la mise en pratique dans les tiers lieux, de services et actions à mener pour développer des services aux publics
- Gestion de partenariats pour le développement des tiers lieux
- Gestion des actions partenariales avec MedNum BFC, le hub régional pour l'inclusion numérique dans les tiers lieux
- Participation aux réflexions nationales, apport aux débats, diffusion des campagnes nationales auprès des tiers lieux
- Présentation et représentation des tiers lieux dans les espaces de dialogue Région/société civile

Cette feuille de route fut partagée avec les Tiers-lieux de la région lors d'une visio-conférence en septembre 2021 qui réunira 24 personnes. Cette réunion fut l'occasion de recueillir les retours des acteurs de terrain, de partager une vision commune, de susciter des contributions au sein de l'association, mais aussi de réorienter nos actions.

- **Les relations partenariales (Région BFC, ANCT, France Tiers-lieux)**

Pour mener à bien ses actions, l'association a bénéficié du soutien de ses trois partenaires naturels que sont la Région BFC, la Préfecture de Région et France Tiers-lieux en sollicitant d'une part le règlement d'intervention « Usages innovants » de la Région BFC, en répondant à l'appel à manifestation de d'intérêt de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires visant le « soutien aux réseaux régionaux de tiers-lieux », et en sollicitant le « programme d'appui à la structuration des réseaux régionaux » porté par France Tiers-lieux.

Le 1^{er} octobre 2021, l'association a conventionné avec France Tiers-lieux et obtenu un financement d'amorçage de 7 800€ (abondé par la Fondation de France), dans le but de permettre le développement du réseau de façon à être en mesure de remplir les fonctions d'animation régionale, d'outillage des tiers-lieux, d'accompagnement et de formation des porteurs de projets. Par ailleurs, l'association a signé une charte d'engagement avec France Tiers-lieux précisant les engagements réciproques de chacun.

Une convention de soutien financier à hauteur de 110 000 € est signée le 22 novembre 2021 entre la préfecture de Région et l'association dans le but de soutenir la structuration et le développement du réseau régional de tiers-lieux de Bourgogne-Franche-Comté. Ce soutien devra prendre la forme de l'accompagnement de projets, d'une montée en puissance des activités, d'une professionnalisation de la filière et d'une mutualisation au sein de l'écosystème des tiers-lieux.

La Région BFC et l'association, signent quant à elles le 7 décembre 2021 une convention de financement, pour une durée de 15 mois, ayant pour objet le soutien à la structuration et le développement du réseau régional des Tiers-lieux en BFC à hauteur de 40 000€. Cette subvention vient principalement cofinancer les postes d'animateurs de réseau.

- **Rapport de gestion financière pour l'exercice écoulé**

Comme précisé dans le bilan comptable, il n'y a pas eu d'activité opérationnelle sur l'année 2021, les subventions reçues ayant été perçues en fin d'année civile pour mener des actions à partir de 2022.

L'ensemble des fonds dédiés collectés (157 800€) ont été reportés sur l'exercice 2022.

.